



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juillet 2023
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Quatre-vingt-unième session

Saint-Marin, 20-23 novembre 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Quarante-deuxième session

Saint-Marin, 20-23 novembre 2023

Ordre du jour provisoire annoté de la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts¹

Saint-Marin, Saint-Marin, 20-23 novembre 2023 (en présentiel)

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Discours principal et débat : Biodiversité – Conséquences pour les forêts de l'application du Cadre mondial de la biodiversité dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
3. Faits nouveaux liés aux forêts à l'échelle régionale et internationale :
 - a) Contexte mondial et régional ;
 - b) Activités liées aux forêts présentant un intérêt pour les travaux relevant du Programme de travail intégré : promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales.
4. Questions communes intéressant le Comité et la Commission :
 - a) Bilan mondial des activités relatives aux forêts menées à l'échelle internationale ;
 - b) État d'avancement des préparatifs en vue du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne ;
 - c) Économie et marchés forestiers ;
 - d) Rapports relatifs aux activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2021-2025 et décisions connexes :
 - i) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières ;

¹ La cote des documents de la session commune, qui était auparavant FO:EFC, a été modifiée à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



- ii) Examen des activités menées en 2023 et des activités et publications prévues pour 2024 ;
 - iii) Lancement d'un examen à mi-parcours du Programme de travail intégré – Feuille de route relative au processus d'examen ;
 - iv) Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire ;
 - v) Dommages causés aux forêts dans la région de la Commission économique pour l'Europe ;
 - vi) Restauration des paysages forestiers – Comptes rendus ;
 - vii) Questions diverses.
5. CEE – Questions relatives au Comité des forêts et de l'industrie forestière :
- a) Faits notables survenus depuis la dernière session ;
 - b) Programme de travail pour 2024 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2025 ;
 - c) Questions relatives à la foresterie et aux terres en milieu urbain ;
 - d) Point sur les travaux relatifs aux forêts boréales ;
 - e) Prise en considération des questions relatives au genre, aux droits de l'homme et au handicap dans le secteur forestier ;
 - f) Renforcement des capacités et assistance technique ;
 - g) Élection des membres du Bureau ;
 - h) Date et lieu de la prochaine session ;
 - i) Questions diverses.
6. FAO – Questions relatives à la Commission européenne des forêts :
- a) Suite donnée aux décisions adoptées par la Commission européenne des forêts à sa quarantième et unième session ;
 - b) Activités relatives aux forêts menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale ;
 - c) Progrès accomplis par Silva Mediterranea et le Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne ;
 - d) Principaux résultats du processus d'examen externe de la Commission européenne des forêts ;
 - e) Gestion intégrée des feux ;
 - f) Prise en considération de la biodiversité forestière ;
 - g) Processus et initiatives à l'échelle mondiale ;
 - h) Contributions concernant les questions relatives à la gouvernance de la FAO et à la planification stratégique de la FAO en matière de foresterie ;
 - i) Élection des membres du Bureau ;
 - j) Date et lieu de la prochaine session ;
 - k) Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la session commune et clôture de la session.

II. Annotations

Ouverture

Conformément à la pratique établie, les Bureaux du Comité et de la Commission ont proposé que les Présidents des deux organes assurent la coprésidence de la session commune.

1. Adoption de l'ordre du jour

Document(s) : ECE/TIM/2023/1 ; FAO:EFC/2023/1.

Les délégations adopteront l'ordre du jour de la session.

2. Discours principal et débat : Biodiversité – Conséquences pour les forêts de l'application du Cadre mondial de la biodiversité dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Le discours principal sur le thème « Biodiversité – Conséquences pour les forêts de l'application du Cadre mondial de la biodiversité dans la région de la Commission économique pour l'Europe » sera suivi d'une table ronde et de présentations d'études de cas concernant les différents aspects de ce thème, notamment le contexte national et régional, l'atténuation des effets des changements climatiques, le financement, la planification et les cadres stratégiques. Le programme détaillé sera publié sur la page Web de la session à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/374850>.

Les représentants seront invités à prendre note des informations qui leur auront été communiquées et à faire part de l'expérience de leur pays.

3. Faits nouveaux liés aux forêts à l'échelle régionale et internationale

a) Contexte mondial et régional

Des organisations seront invitées à présenter leurs activités et tout fait récent ayant une incidence sur les travaux du Comité et de la Commission.

Les délégations seront invitées à discuter des incidences éventuelles sur les travaux du Comité et de la Commission.

b) Activités liées aux forêts présentant un intérêt pour les travaux relevant du Programme de travail intégré : promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales

À la session de juin 2022 du Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (Groupe de travail conjoint), plusieurs délégations ont souligné l'importance de la coopération et de la coordination internationales pour les travaux dans les domaines liés aux forêts. À la demande du Groupe de travail conjoint, le secrétariat a inscrit la question de la promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales à l'ordre du jour de la session de novembre 2022 du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

À sa session de novembre 2022, le Comité des forêts et de l'industrie forestière a demandé au secrétariat d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la session conjointe de 2023 du Comité et de la Commission européenne des forêts (CEF). Le Comité des forêts et de l'industrie forestière a également demandé au secrétariat et aux États membres de s'efforcer de renforcer la coopération entre les organisations régionales et internationales travaillant dans le domaine des forêts et s'est félicité de l'initiative prise par cinq secrétariats (CEE, FAO, réseau Integrate de l'Institut européen des forêts, Agence européenne pour l'environnement (AEE), Forest Europe) de tenir régulièrement des réunions informelles.

Les représentants seront invités à prendre note des progrès accomplis concernant cette question.

4. Questions communes intéressant le Comité et la Commission

a) Bilan mondial des activités relatives aux forêts menées à l'échelle internationale

Document(s) : ECE/TIM/2023/3 ; FAO:EFC/2023/3

À la demande des Bureaux, le secrétariat présentera un tableau descriptif des initiatives lancées récemment dans le domaine des forêts à l'échelle internationale.

Les délégations seront invitées à discuter des incidences de ces initiatives sur les travaux du Comité et de la Commission et des mesures susceptibles d'être prises pour y donner suite.

b) État d'avancement des préparatifs en vue du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne

Les représentants seront informés de l'état d'avancement de l'Évaluation des ressources forestières mondiales ainsi que des plans relatifs à l'établissement de rapports conjoints de la FAO, de la CEE et de Forest Europe sur les forêts dans la région paneuropéenne.

Les représentants seront invités à formuler des orientations concernant l'établissement de rapports régionaux.

c) Économie et marchés forestiers

Document(s) : ECE/TIM/2023/4 ; FAO:EFC/2023/4

Les débats sur les marchés porteront sur les tendances du marché des produits forestiers dans la région et sur la contribution du secteur au développement durable. Les représentants seront invités à faire des déclarations sur les tendances les plus récentes de la production et du commerce des produits forestiers et à examiner les amendements au projet de déclaration sur les marchés issu de la session commune (ECE/TIM/2023/4 ; FAO:EFC/2023/4). Les débats s'appuieront sur les données et des informations complémentaires, ainsi que sur les publications de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois, en particulier la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2022-2023 et les synthèses relatives au marché.

d) Rapports relatifs aux activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2021-2025 et décisions connexes

i) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Document(s) : ECE/TIM/EFC/WP.2/2023/2

ECE/TIM/2023/5 ; FAO:EFC/2023/5

Le rapport de la quarante-quatrième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, qui s'est tenue à Genève du 31 mai au 2 juin 2023, sera présenté au Comité et à la Commission, pour examen.

Étant donné que les mandats de toutes les équipes de spécialistes prendront fin en 2023, une demande de prolongation jusqu'en 2025 sera soumise, pour approbation, au Comité et à la Commission, afin que ceux-ci la transmettent ensuite au Comité exécutif de la CEE, pour adoption.

ii) Examen des activités menées en 2023 et des activités et publications prévues pour 2024

Document(s) : ECE/TIM/2023/6 ; FAO:EFC/2023/6

Les représentants seront informés des activités menées en 2023 dans le cadre du Programme de travail intégré. Une liste provisoire des produits et des publications prévus pour 2024 leur sera également présentée.

Les représentants seront invités à adopter ce document.

- iii) *Lancement d'un examen à mi-parcours du Programme de travail intégré – Feuille de route relative au processus d'examen*

*Document(s) : ECE/TIM/2023/7 ; FAO:EFC/2023/7
ECE/TIM/EFC/WP.2/2023/2*

Sur la base de la recommandation du Groupe de travail conjoint, les représentants seront invités à prendre une décision concernant une feuille de route relative au processus d'examen et la préparation éventuelle d'un nouveau programme de travail, y compris le mandat pertinent de l'organe subsidiaire et des équipes de spécialistes.

- iv) *Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire*

Document(s) : ECE/TIM/2023/8 ; FAO:EFC/2023/8

Le Comité et la Commission seront informés des travaux menés sur les forêts et l'économie circulaire, ainsi que des débats tenus pendant la session de juin 2023 du Groupe de travail conjoint. Le secrétariat présentera un projet d'étude sectorielle ainsi qu'une note de synthèse.

Le Comité et la Commission seront invités à passer en revue le projet et à étudier certains de ses points clefs.

- v) *Domages causés aux forêts dans la région de la Commission économique pour l'Europe*

Document(s) : ECE/TIM/2023/9 ; FAO:EFC/2023/9

Le Comité et la Commission seront informés des travaux sur les dommages causés aux forêts dans la région de la CEE, y compris des résultats du projet intitulé « Renforcement des capacités des États membres de la CEE en matière d'évaluation des dommages et des perturbations causés aux forêts dans la région de la CEE ».

Les représentants seront invités à discuter des résultats du projet, à formuler des commentaires et à faire des recommandations concernant la poursuite éventuelle du projet.

- vi) *Restauration des paysages forestiers – Comptes rendus*

Dans le cadre du suivi des engagements pris par les pays au titre du Défi de Bonn pendant les réunions ministérielles de 2018, sur l'Asie centrale et la région du Caucase, et de 2021, sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est, les délégations seront invitées à rendre compte de l'état d'avancement de leurs travaux sur la restauration des paysages forestiers.

Le Comité et la Commission seront invités à prendre note des informations concernant la direction à prendre et les futures activités à mener dans ce domaine, en particulier dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030).

- vii) *Questions diverses*

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

5. CEE – Questions relatives au Comité des forêts et de l'industrie forestière

- a) **Faits notables survenus depuis la dernière session**

Document(s) : E/ECE/1503

- i) *Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires*

Le secrétariat de la CEE présentera les faits nouveaux survenus à l'Organisation des Nations Unies et à la Commission économique pour l'Europe (CEE) ayant une incidence sur les travaux du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

ii) *Point sur les manifestations, les réunions et la communication*

Le secrétariat fera le point sur les manifestations et réunions organisées récemment, ainsi que sur les travaux qu'il a menés dans le domaine de la communication, y compris la manifestation parallèle organisée par le secrétariat de la CEE sur le thème « La ville du futur, une ville verte » lors du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE en mars 2023 ; la manifestation parallèle organisée dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ; les supports de communication ; et ses travaux sur les forêts et les changements climatiques.

Les représentants seront invités à en prendre note et à formuler des recommandations sur la poursuite des travaux et les possibilités de financement.

b) **Programme de travail pour 2024 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2025**

Document(s) : ECE/TIM/2023/10 ; FAO:EFC/2023/10

ECE/TIM/2023/INF.2 ; FAO:EFC/2023/INF.2

Conformément à la procédure d'examen séquentiel des projets de programmes de travail des sous-programmes de la CEE approuvée par le Comité exécutif à sa 115^e réunion (Genève, 5 mars 2021), le Comité sera invité à adopter le projet de programme de travail annuel du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2024 (ECE/TIM/S/2023/10 ; FAO:EFC/2023/10) et à recommander au Comité exécutif de l'approuver. Ce programme de travail est fondé sur le projet de budget-programme de la CEE pour 2024 (A/78/6 (Sect. 20)) et a été établi selon le format du budget annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022.

Conformément à cette procédure d'examen séquentiel, le Comité sera invité également à examiner le document intitulé « Outline of key components of the programme of work for the Forests and Forest Industry subprogramme for 2025 » (Principaux éléments du programme de travail du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2025) (ECE/TIM/2023/INF.2 ; FAO:EFC/2023/INF.2) et, au besoin, à formuler des recommandations sur les éléments de ce programme de travail. Les recommandations approuvées par le Comité et incluses dans ses décisions seront prises en compte dans le projet de plan-programme du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2025.

c) **Questions relatives à la foresterie et aux terres en milieu urbain**

Document(s) : ECE/TIM/2023/11 ; FAO:EFC/2023/11

ECE/TIM/2023/12 ; FAO:EFC/2023/12

Les représentants examineront le projet de plan d'action régional concernant la foresterie urbaine (ECE/TIM/2023/11 ; FAO:EFC/2023/11), tel qu'il a été modifié et soumis par le Groupe de travail conjoint en juin 2023. Élaboré dans le cadre d'un projet, ce plan a été présenté pour la première fois lors de la quatre-vingtième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière en novembre 2022. Il est soumis pour adoption éventuelle.

Des informations actualisées seront également présentées aux représentants sur les travaux sur les milieux urbain et périurbain, les événements et les projets connexes, y compris les travaux sur NaturEaTown (NET), outil de gestion de l'alimentation en milieu urbain étayé par la chaîne de blocs et le projet de lignes directrices/principes directeurs sur l'augmentation du nombre de constructions à faible émission de carbone dans les villes (ECE/TIM/2023/12) ; FAO:EFC/2023/12), lequel a été établi dans le cadre d'un projet.

À sa session d'octobre 2023, le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire a discuté de la possibilité de tirer parti des synergies existantes avec le Comité des forêts et de l'industrie forestière dans les domaines de l'écologisation des villes et des forêts urbaines, et d'élargir et d'intensifier la coopération, notamment par l'intermédiaire du réseau informel d'experts sur la nature en milieu urbain. Le secrétariat informera les représentants des résultats des discussions et des éventuelles initiatives approuvées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire.

d) Point sur les travaux relatifs aux forêts boréales

Document(s) : ECE/TIM/2023/13 ; FAO:EFC/2023/13

Les représentants seront informés des dernières évolutions concernant les travaux sur la forêt boréale.

Ils seront invités à en prendre note et à formuler des orientations pour la suite des travaux.

e) Prise en considération des questions relatives au genre, aux droits de l'homme et au handicap dans le secteur forestier

Les représentants seront invités à faire le point sur leurs stratégies et actions en matière de développement inclusif et à formuler des orientations pour la suite des travaux dans ce domaine.

f) Renforcement des capacités et assistance technique

Les représentants seront informés des projets de renforcement des capacités et d'assistance technique en cours.

Le Comité sera invité à formuler des observations à ce sujet.

g) Élection des membres du Bureau

Le Comité élira son président/sa présidente et ses vice-président(e)s, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-deuxième session. À sa quatre-vingtième session, les personnes ci-après ont été élues pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-unième session : M. Peter Blombäck (Suède) en qualité de Président ; et M^{me} Maureen Whelan (Canada), M. Tomas Krejzar (République tchèque) et M^{me} Anita Dedic (Saint-Marin) en qualité de Vice-Présidents.

h) Date et lieu de la prochaine session

Le secrétariat informera les États membres de la date et du lieu de la quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE.

i) Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

6. FAO – Questions relatives à la Commission européenne des forêts

a) Suite donnée aux décisions adoptées par la Commission européenne des forêts à sa quarantième et unième session

Les représentants seront informés de la suite donnée aux décisions adoptées par la Commission à sa quarante et unième session. Dans le cadre de l'examen des progrès accomplis concernant l'application des décisions antérieures, une attention particulière est accordée aux évolutions mondiales et régionales, au dialogue intersectoriel régional sur la foresterie, au processus mondial et aux questions de gouvernance de la FAO.

b) Activités relatives aux forêts menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale

Document(s) : ECE/TIM/2023/14 ; FAO:EFC/2023/14

Les représentants seront informés des activités forestières menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale (FAO-REU) et par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (FAO-SEC). Ces informations concernent les activités en cours de réalisation et celles qui ont été menées à bien.

Les représentants seront invités à fournir des orientations à la FAO concernant les travaux forestiers effectués dans la région.

c) Progrès accomplis par Silva Mediterranea et le Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Document(s) : ECE/TIM/2023/15 ; FAO:EFC/2023/15

Les représentants seront informés des activités menées sous les auspices de Silva Mediterranea.

Les représentants seront informés des activités menées par le Groupe de travail de la CEF sur l'aménagement des bassins versants de montagne, y compris des faits nouveaux les plus récents sur la fonction protectrice des forêts dans un contexte climatique en évolution.

Les représentants seront invités à formuler des orientations concernant les activités du Groupe de travail.

d) Principaux résultats du processus d'examen externe de la Commission européenne des forêts

Les représentants seront informés des principaux résultats du processus d'examen externe de la Commission européenne des forêts mené par le secrétariat à la demande de la Commission, tel que celle-ci lui avait demandé à sa quarante et unième session.

Les représentants seront invités à formuler des orientations sur l'application des recommandations découlant de l'examen externe.

e) Gestion intégrée des feux

Document(s) : ECE/TIM/2023/16 ; FAO:EFC/2023/16

Les représentants seront informés des initiatives et activités menées par la FAO à l'échelle mondiale et régionale dans le domaine de la gestion intégrée des feux, y compris les principaux résultats de la huitième Conférence internationale sur les incendies de forêt, tels que le lancement du Pôle mondial de gestion des feux et les options envisageables pour une coopération régionale dans ce domaine.

Les représentants seront invités à formuler des orientations relatives à l'application des initiatives et des mesures.

f) Prise en considération de la biodiversité forestière

Document(s) : ECE/TIM/2023/17 ; FAO:EFC/2023/17

Des informations sur le programme mondial de la FAO relatif à l'intégration de la biodiversité forestière et sur les travaux menés à l'échelle régionale dans ce domaine seront présentées aux représentants.

Les représentants seront invités à formuler des orientations sur l'application de ce programme et les travaux menés à l'échelle régionale dans ce domaine.

g) Processus et initiatives à l'échelle mondiale

Document(s) : ECE/TIM/2023/18 ; FAO:EFC/2023/18

Les représentants seront informés des dernières évolutions concernant les processus et initiatives menés à l'échelle mondiale concernant la foresterie, notamment les résultats de la dix-huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, les préparatifs de la dix-neuvième session du Forum, la Situation des forêts du monde 2024 (SOFO 24), ainsi que les résultats des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP 27) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB COP 15).

Les représentants seront invités à fournir des éléments afin d'étayer les contributions de la FAO aux processus et initiatives menés à l'échelle mondiale.

h) Contributions concernant les questions relatives à la gouvernance de la FAO et à la planification stratégique de la FAO en matière de foresterie

Document(s) : ECE/TIM/2023/19 ; FAO:EFC/2023/19

Des informations sur la planification stratégique de la FAO dans le domaine des forêts et de la gouvernance de la FAO, notamment les préparatifs de la trente-quatrième Conférence régionale pour l'Europe (ERC 34) et de la vingt-septième session du Comité des forêts (COFO 27), seront présentées aux représentants.

Ces derniers seront invités à échanger des vues sur la planification stratégique de la FAO en matière de foresterie et la gouvernance de la FAO et à apporter des contributions dans ces domaines.

i) Élection des membres du Bureau

Conformément à son règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission doit élire un(e) président(e) et trois vice-président(e)s, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quarante-troisième session. Conformément à son règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission, à sa quarante et unième session, a élu par acclamation M^{me} Liubov Poliakova (Ukraine) présidente, et M. Keith Anderson (Suisse), M. Teemu Seppä (Finlande) et M. Abduvokhid Zakhadullaev (Ouzbékistan) Vice-Présidents, pour un mandat allant jusqu'à la fin de la quarante-deuxième session.

j) Date et lieu de la prochaine session

Le secrétariat de la FAO informera les États membres de la date et du lieu de la prochaine session.

k) Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

7. Adoption du rapport de la session commune et clôture de la session

Le Comité et la Commission seront invités à adopter le rapport en se fondant sur un projet de texte établi par le secrétariat.

III. Calendrier provisoire

*Quatre-vingt-unième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE
et quarante-deuxième session de la Commission européenne des forêts de la FAO*

Lundi 20 novembre 2023

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Intitulé</i>
10 heures-13 heures	Point 1	Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
	Point 2	Discours principal et débat : Biodiversité – Conséquences pour les forêts de l'application du Cadre mondial de la biodiversité dans la région de la CEE
15 heures-18 heures	Point 3	Faits nouveaux liés aux forêts à l'échelle régionale et internationale a) Contexte mondial et régional b) Activités liées aux forêts présentant un intérêt pour les travaux relevant du Programme de travail intégré : promotion des échanges et de la coopération entre organisations régionales et internationales
	Point 4	Questions communes intéressant le Comité et la Commission a) Bilan mondial des activités relatives aux forêts menées à l'échelle internationale b) État d'avancement des préparatifs en vue du cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne

Mardi 21 novembre 2023

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Intitulé</i>
10 heures-13 heures	Point 4 (suite)	c) Économie et marchés forestiers
15 heures-18 heures	Point 4 (suite)	d) Rapports relatifs aux activités mises en œuvre au titre du Programme de travail intégré pour 2021-2025 et décisions connexes : i) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières ii) Examen des activités menées en 2023 et des activités et publications prévues pour 2024 iii) Lancement d'un examen à mi-parcours du Programme de travail intégré – Feuille de route relative au processus d'examen iv) Contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire v) Dommages causés aux forêts dans la région de la CEE vi) Restauration des paysages forestiers – Comptes rendus vii) Questions diverses

Mercredi 22 novembre 2023

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Intitulé</i>
10 heures-13 heures	Point 5	<p>CEE – Questions relatives au Comité des forêts et de l’industrie forestière</p> <p>a) Faits notables survenus depuis la dernière session</p> <p>b) Programme de travail pour 2024 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2025</p> <p>c) Questions relatives à la foresterie et aux terres en milieu urbain</p> <p>d) Point sur les travaux relatifs aux forêts boréales</p> <p>e) Prise en considération des questions relatives au genre, aux droits de l’homme et au handicap dans le secteur forestier</p> <p>f) Renforcement des capacités et assistance technique</p> <p>g) Élection des membres du Bureau</p> <p>h) Date et lieu de la prochaine session</p> <p>i) Questions diverses</p>
15 heures-18 heures	Point 6	<p>FAO – Questions relatives à la Commission européenne des forêts</p> <p>a) Suite donnée aux décisions adoptées par la Commission européenne des forêts à sa quarantième et unième session</p> <p>b) Activités relatives aux forêts menées par le Bureau régional de la FAO pour l’Europe et l’Asie centrale</p> <p>c) Progrès accomplis par Silva Mediterranea et le Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l’aménagement des bassins versants de montagne</p> <p>d) Principaux résultats du processus d’examen externe de la Commission européenne des forêts</p> <p>e) Gestion intégrée des feux</p>

Jeudi 23 novembre 2023

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Intitulé</i>
10 heures-13 heures	Point 6 (suite)	<p>f) Prise en considération de la biodiversité forestière</p> <p>g) Processus et initiatives à l’échelle mondiale</p> <p>h) Contributions concernant les questions relatives à la gouvernance de la FAO et à la planification stratégique de la FAO en matière de foresterie</p> <p>i) Élection des membres du Bureau</p> <p>j) Date et lieu de la prochaine session</p> <p>k) Questions diverses</p>
15 heures-18 heures	Point 7	Adoption du rapport de la session commune et clôture de la session